

*Initiatives ministérielles*

de contrôle par des compagnies étrangères, comme par exemple un transfert de technologie, et le maintien de Canadiennes et de Canadiens dans des postes de cadres.

[Traduction]

Sixièmement, l'ALÉNA accélère le programme de déréglementation destructeur dont nous avons vu les effets dans le secteur aérien et plus encore dans ceux du camionnage transfrontalier et des télécommunications.

Septièmement, l'ALÉNA sanctionne pour toujours le projet de loi du gouvernement conservateur qui nous a livrés aux mains des sociétés pharmaceutiques multinationales. Ces multinationales empochent des recettes inespérées tandis que les prix des médicaments augmentent et que l'on nous annonce des compressions dans les services de santé.

Huitièmement, l'ALÉNA pourrait interdire les activités d'une société d'État provinciale ou fédérale créée pour faire la promotion d'objectifs non commerciaux comme l'économie d'énergie ou pourrait empêcher la mise sur pied d'un service aérien destiné à desservir des collectivités isolées. L'ALÉNA limite la capacité du gouvernement d'exiger la transformation sur place de nos ressources, ce qui est une condition essentielle au développement économique de nos régions et à notre prospérité à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle.

• (1830)

Dixièmement, l'ALÉNA limite la capacité du gouvernement de faire la promotion du développement régional.

Précisons bien de quoi il est question. Nous parlons ici d'un accord qui enlève le pouvoir au peuple et à leurs institutions démocratiques pour le donner à des multinationales où le peuple canadien n'élit personne et qui n'ont aucun compte à rendre au peuple canadien.

Je dois dire avec regret que le parti qui forme le gouvernement, le Parti conservateur, a fait tout ce qu'il a pu pour détruire l'institution gouvernementale et flétrir la démocratie dans notre pays, mais cette fois, il ne s'en tirera pas comme ça.

J'ai parlé brièvement de certains éléments discutables de l'ALÉNA, mais les lacunes de l'accord sont tout aussi dangereuses. Il n'y a rien dans l'accord qui interdise aux États-Unis de faire constamment du harcèlement. Les lois américaines prévaudront toujours dans les relations commerciales. L'accord ne définit nullement ce qu'est une subvention, pas plus que le processus de définition. Il ne prévoit pas de normes du travail minimales, ni de normes environnementales minimales. Il ne dit rien des droits de la personne.

[Français]

Il n'y a rien dans l'accord qui empêche les entreprises qui quittent le Canada d'exploiter les travailleurs mexi-

cains, ceux qui travaillent à des salaires de crève-la-faim, dans des conditions épouvantables et dans des environnements dangereux pour la santé.

Il est temps de mettre les choses au clair: les gens n'existent pas pour servir les intérêts commerciaux; c'est le commerce qui existe dans l'intérêt des gens.

[Traduction]

Nous devons nous demander pourquoi le gouvernement conservateur est tellement pressé de faire adopter ce projet de loi par tous les moyens. Les États-Unis n'ont pas fini d'en discuter. On s'interroge encore au sein des caucus. D'aucuns ont soulevé beaucoup de questions, notamment sur les droits de la personne au Mexique, sur les droits des travailleurs, sur l'environnement. Pourtant, notre gouvernement va de l'avant et nous dit qu'il faut adopter cet accord sur-le-champ.

Il n'y a qu'une seule réponse possible: le premier ministre sortant veut se voir ériger un monument, tout comme le ministre du Commerce extérieur sortant. Monsieur le Président, nous pouvons leur élever une statue, ça coûtera beaucoup moins cher.

**Des voix: Bravo!**

**Mme McLaughlin:** C'est absolument ridicule de procéder à l'adoption de cette mesure législative, alors que l'ALÉNA n'est pas encore complet. On poursuit les discussions en vue de conclure des accords parallèles dont certains modifieraient profondément l'ALÉNA dans sa forme actuelle. Notre gouvernement affirme tout de même qu'il faut adopter cet accord, au Canada. Nous sommes braves, au Canada. Nous n'attendrons même pas qu'il soit complet avant de l'adopter. Nous précipitons les choses sans attendre de voir le produit final. Ce n'est pas la bonne manière de procéder, et ce n'est pas un signe de saine démocratie.

Je vous demande un peu quel genre de pouvoir de négociation nous pouvons espérer avoir avec nos partenaires de l'ALÉNA en procédant ainsi? Supposons que nous nous présentions à la table et qu'on nous dise que des accords parallèles ont été négociés ou qu'on a apporté des changements à l'ALÉNA. Nous répondrons que c'est très bien, puisque nous avons déjà adopté l'accord au Canada, mais que nous aimerions quand même en discuter. C'est insensé! C'est absurde! Ce n'est même pas logique. De toute évidence, c'est de la mauvaise négociation et c'est d'une logique douteuse.

Finalement, je veux soulever une question qui me laisse perplexe. Pourquoi le gouvernement refuse-t-il qu'il y ait un débat sur cette mesure—un vrai débat?

Au moment où le gouvernement annonçait qu'il écourterait le débat en prévision de l'adoption du projet de loi sur l'ALÉNA, j'ai trouvé intéressant d'entendre, la semaine dernière, une candidate à la direction du Parti conservateur parler de la politique de la participation. Cette candidate estimait, je pense, que six heures de